

No. 12.—L'AGENCE DE BONAVENTURE, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Bonaventure. Gordian F. Maguire, écuyer, New Carlisle, agent, *pro tempore*. Nombre d'acres disponibles en 1880, 444,734.

No. 13.—L'AGENCE DU SAGUENAY, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Saguenay et Charlevoix et les cantons de St-Jean, Hébert, Otis, Kane, Boileau, St-Germain et Champigny dans le comté de Chicoutimi. George Duberger, écuyer, Malbaie, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 130,130.

No. 14.—L'AGENCE DU LAC ST-JEAN, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Chicoutimi, à l'exception des cantons de St-Jean, Hébert, Otis, Kane, Boileau, St-Germain et Champigny compris dans l'agence du Saguenay. J. O. Tremblay, écuyer, agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1880, 386,356, Israël Dumais, écuyer, Roberval, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 127,314.

No. 15.—L'AGENCE ST-CHARLES, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Montmorency, Québec et Portneuf jusqu'à la dernière ligne des limites de bois au sud de la Rivière Batiscaan. Joseph E. Boily, écuyer, Québec, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 158,451.

No. 16.—L'AGENCE DU ST-AURICE, comprenant tous les cantons et terre non arpentées des comtés de Champlain, St-Maurice et Maskinongé, à l'exception de la partie du canton de Peterborough, située dans le dit comté de Maskinongé; aussi les terres non arpentées des comtés de Portneuf et Québec, au nord de la dernière ligne des limites de bois, situées au Sud de la Rivière Batiscaan. Alphonse Dubord, écuyer, Trois-Rivières, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 165,019.

No. 17.—L'AGENCE DE L'ASSOMPTION, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier, ainsi que la partie du canton de Peterborough, située dans le comté de Maskinongé. J. B. Delfausse, écuyer, Joliette, agent. Nombre d'acres disponibles en 1880, 232,279.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de A. J. Russell, écuyer, résidant à Ottawa, comprend le comté de Pontiac et une partie du comté d'Ottawa.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de C. E. Belle, écuyer, Montréal, comprend les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et une partie du comté d'Ottawa.

F. J. FLYNN,
Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.